

# La démocratie a besoin de nous: soyons au rendez-vous !

**Depuis 1970, le Québec a vécu trois longs processus visant à modifier en profondeur le mode de scrutin : sous les gouvernements de Robert Bourassa dans les années 1970, de René Lévesque à la fin de la décennie 1970 et au début de 1980, et de Jean Charest au début des années 2000. Les trois tentatives ont malheureusement abouti à un cul-de-sac à cause de l'absence de volonté politique des dirigeants. Ces démarches se sont faites, chaque fois, à grands renforts de commissions parlementaires qui ont reçu des centaines de mémoires, de commissions d'étude qui ont fait le tour du Québec pour consulter la population, de livres verts et même d'un avant-projet de loi.**

Le dossier de la réforme du mode de scrutin est certainement le mieux documenté de tous les dossiers qui relèvent de l'administration provinciale. Mais tout a été finalement tabletté, renvoyé aux calendes grecques par les gouvernements qui avaient pourtant eux-mêmes lancé la démarche. Il est donc évident qu'après quatre décennies de piétinement et de volte-face des partis traditionnels, qui se sont pourtant prononcés à tour de rôle en faveur d'un scrutin proportionnel, le dossier est au point mort parce que la volonté politique n'existe pas et que prime un opportunisme électoral à courte vue. Il faut encore une fois que la population s'en mêle.

Pendant cette saga, la population s'est prononcée en faveur d'un véritable changement du mode de scrutin chaque fois que les politiciens lui ont fourni l'occasion de s'exprimer. Ce fut le cas en 1983 lors de la tournée du Québec effectuée par une commission d'étude mandatée par l'Assemblée nationale : la population s'était alors prononcée en faveur d'un scrutin proportionnel régional. Ce fut aussi le cas en 2002-2003 lors des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques, alors que quelque 1000 participants représentatifs de toutes les régions se sont prononcés de façon quasi-unanime en faveur d'une réforme du mode de scrutin. Puis en 2005-2006, la commission parlementaire chargée d'étudier un avant-projet de loi libéral a suscité quelque

2000 interventions – un record dans l'histoire parlementaire du Québec - dont 86 % rejetaient le statu quo. Une forte majorité de ces intervenants ont appuyé l'instauration d'un scrutin mixte à l'Écossaise. Enfin, en 2007, plus de 20 000 personnes ont signé une pétition qui a été déposée à l'Assemblée nationale pour demander un nouveau mode de scrutin.

Encore, lors de la dernière campagne électorale ayant mené aux élections de septembre 2012, l'opinion publique, s'exprimant aussi bien sur les réseaux sociaux que dans les médias traditionnels, a insisté pour que la réforme du mode de scrutin devienne un enjeu. Mais les trois principaux partis, les yeux rivés sur leurs intérêts électoraux à court terme, ont fait la sourde oreille.

Il faut pourtant réaliser que l'instauration d'un scrutin proportionnel au Québec doterait les citoyens et les citoyennes d'un puissant levier pour obtenir d'autres réformes importantes qui aboutiraient éventuellement à l'éclosion d'une démocratie de participation.

Un tel système, qui permettrait une représentation équitable de toutes les tendances politiques et dans lequel tous les votes compteraient, corrigerait une des principales faiblesses de notre régime démocratique. L'effet de levier serait automatique. Étant dorénavant représentés de façon effective, les citoyens et les citoyennes investiraient le domaine politique et se mobiliseraient pour poursuivre les réformes dans les autres domaines.

En effet, même si le scrutin proportionnel n'est qu'un mécanisme électoral, il constitue une forme concrète d'atteinte de nos idéaux démocratiques puisqu'il respecte le principe fondamental de la souveraineté populaire. Non seulement transforme-t-il les assemblées élues en miroirs fidèles des diverses composantes de la société, mais, en faisant en sorte que chaque vote compte, il devient aussi un élément mobilisateur déterminant pour que les citoyens et citoyennes s'impliquent.

# Il faut que la population s'en mêle !

Face à cette inaction de la classe politique qui dure depuis plus de quarante ans, il est clair qu'on n'obtiendra pas une vraie réforme du mode de scrutin au Québec à moins d'une véritable mobilisation civique.

Il est donc urgent que la société civile se mobilise, dès maintenant, pour que tous les partis politiques prennent un engagement clair en vue des prochaines élections, afin que soit déposé un projet de loi réformant le mode de scrutin en respectant quatre grands principes émanant des consultations publiques.

**Que soit réformé le mode de scrutin au Québec dans le respect des demandes répétées de la population:**

- **Refléter le plus fidèlement possible la volonté populaire d'appuis aux divers partis ;**
- **Permettre une plus juste expression du pluralisme politique ;**
- **Refléter l'importance des régions dans la réalité québécoise ;**
- **Viser une représentation égale des femmes et des hommes, et incarner la diversité.**

Pour atteindre cet objectif, le Mouvement pour une Démocratie Nouvelle (MDN) appelle les citoyens et les citoyennes de toutes les tendances politiques, les groupes communautaires, les organisations de travailleurs et de travailleuses, d'étudiants et d'étudiantes, de femmes, de communautés ethnoculturelles et d'universitaires, à unir leurs forces afin de lancer une vaste mobilisation populaire à l'hiver 2014.

## **Ensemble, nous pouvons faire en sorte que la réforme du mode de scrutin soit une réalité au Québec !**

# Une opération concertée pour ramener la réforme à l'avant-plan

## 1 La journée citoyenne pour que chaque vote compte: 22 mars 2014

- Des citoyens et citoyennes de diverses régions et divers réseaux qui souhaitent prendre action en faveur d'une réforme du mode de scrutin et qui veulent s'outiller, articuler leur discours afin de participer activement à une mobilisation nationale, et rencontrer d'autres militants engagés.
- Des rencontres avec des penseurs et militants qui sont mobilisés pour une réforme du mode de scrutin et qui vont partager leur conviction afin d'inspirer les participants de la mobilisation.
- Des ateliers participatifs afin d'élaborer des stratégies et des pistes d'actions pour mener des activités de mobilisation dans les diverses régions dans les mois suivants.

## 2 Mobilisations régionales

Printemps-Été 2014

- Actions de mobilisation et d'éducation populaire menées dans chaque région afin de sensibiliser la population et de constituer des équipes régionales de militants souhaitant s'impliquer dans une campagne nationale de plus grande envergure.

## 3 Évènement national

Automne 2014

- Des délégations de militants provenant de chaque région du Québec qui participent à un même évènement d'envergure afin de démontrer que l'enjeu de la réforme du mode de scrutin mobilise des citoyens et citoyennes de partout au Québec.
- Des interventions de personnalités publiques de tous les horizons qui viendront témoigner de leur appui à la réforme du mode de scrutin.
- Une déclaration commune des principales organisations de la société civile qui interpellera le gouvernement afin que des actions soient prises pour que 2018 voit des élections proportionnelles.

## 4 Mobilisation nationale

Hiver 2015

- Actions de mobilisation menées dans chacune des régions afin d'interpeller les élus et décideurs locaux afin qu'ils interviennent auprès des autorités pour concrétiser la réforme.
- Campagne médiatique en appui aux actions régionales afin de renforcer leurs retombées.
- Démarches auprès du gouvernement afin de faire respecter la volonté de la population mobilisée.

# La journée citoyenne pour que chaque vote compte

## Programmation

Samedi 22 mars 2014 - Université du Québec à Montréal, salle DR-200

**9h00** Accueil et inscriptions

**9h30** Mot d'ouverture - **Jean-Sébastien Dufresne**, président du Mouvement démocratie nouvelle

**9h45** Mise en contexte - Rappel des démarches déjà effectuées et nécessité d'agir maintenant  
**Paul Cliche**, co-fondateur du Mouvement démocratie nouvelle

**10h15** Articuler un discours en faveur de la réforme - Animation: Miriam Fahmy

**10h25** Les conclusions et suites des États généraux de 2003  
**Claude Béland**, président des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques

**10h35** L'expérience de la Nouvelle-Zélande  
**Samuel Morissette**, participant à une délégation de la Fondation Jean-Charles Bonenfant en Nouvelle-Zélande pour en étudier le système politique

**10h45** La représentation des femmes  
**Alexa Conradi**, présidente de la Fédération des femmes du Québec

**10h55** La gouvernance par coalition, expérience du municipal  
**Réal Ménard**, maire de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve

**11h05** Les initiatives de mobilisation sur la scène fédérale  
**Kelly Carmichael**, directrice exécutive de Fair Vote Canada - Représentation Équitable Canada

**11h15** Questions du public pour les invités

**12h00** Dîner libre

*12h30* Conférence de presse

**14h00** Retour en plénière sur les ateliers de l'avant-midi et consignes pour l'après-midi

**14h30** Mener des actions concrètes pour la réforme - Ateliers participatifs et créatifs en trois volets:

- Diversité d'actions citoyennes à mener dans chacune des régions
- Stratégies et outils de communication
- Actions à mener dans le cadre de la présente campagne électorale

**17h00** Cocktail à l'Amère à boire - Retour sur les pistes d'actions proposées et échanges informels avec les intervenants invités